

FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE (FCI) (AISBL)

13, Place Albert 1er, B - 6530 Thuin (Belgique), tel : ++32.71.59.12.38, fax : ++32.71.59.22.29, internet : <http://www.fci.be>

REGLEMENT

POUR LES WORKING TESTS INTERNATIONAUX

POUR RETRIEVERS



1. Introduction

- a) Un Working Test (WT) est une compétition dont le but est d'évaluer, en l'absence de gibier tiré, les qualités de travail des différentes races de retrievers.
- b) **Un Working Test international (IWT) est une épreuve de travail organisée et jugée selon le « Règlement pour les Working Tests internationaux pour retrievers ».**
- c) **Un Working Test lors duquel des équipes nationales s'affrontent est déjà organisé chaque année. Ce Working Test international est appelé le « IWT » et doit être régi par le présent règlement.**
- d) Le retriever est l'auxiliaire indispensable du chasseur lors d'une journée de chasse réelle. Le but d'un IWT est de sélectionner les meilleurs chiens ayant un bon tempérament, le marking qui le caractérise, un bon nez et de l'initiative.
- e) Le handling doit être considéré comme le complément indispensable de ces qualités. Le chien doit être 'steady' à la botte et en battue fixe, obéissant les instructions du conducteur dès qu'il est envoyé. Cela aussi quand le chien n'a pas pu marqué l'apportable.

2. Organisation d'un IWT

- a) **Un IWT** doit être organisé par une ou plusieurs personnes ayant l'expérience du travail du retriever dans les conditions de chasse réelle. Chaque chien doit recevoir, dans la mesure du possible, les mêmes opportunités de sorte à réduire au maximum les imprévus.
- b) Dans un **IWT**, les organisateurs doivent toujours essayer de simuler les situations qui ont lieu durant la chasse réelle. Ils doivent toujours s'assurer que les exercices soient propices au bon travail des chiens, sans les empêcher de marquer l'apportable et de montrer leurs qualités naturelles de travail. Il est très important d'en tenir compte lors du positionnement des tireurs et des lanceurs d'apportables.
- c) Lors d'un rapport, on ne doit pas demander au chien de passer trop près d'un autre apportable.
- d) Les organisateurs et les juges doivent veiller à la sécurité des chiens et ne pas leur demander de passer des obstacles dangereux.

3. Conduite d'un IWT

- a) La décision des juges est irrévocable. Les participants ne doivent pas contester la décision des juges ouvertement, ni critiquer les hôtes, le terrain et les aides.
- b) Les organisateurs ont le pouvoir d'exclure des chiens de la compétition et / ou de refuser leur inscription.
- c) Les organisateurs peuvent limiter le nombre de participants **à un IWT**. Dans ce cas, le droit de participer sera décidé **sur base de la date d'envoi du formulaire d'inscription**.
- d) **Les juges doivent être des juges de field-trials ou d'épreuves de travail appartenant à un membre de la FCI et/ou des juges du Kennel Club (Angleterre) (Panel A ou B). L'un d'entre eux au moins doit être un juge de field-trial appartenant à un membre de la FCI.**
- e) Les conducteurs doivent suivre les instructions des juges. Les juges ont le pouvoir d'exclure d'un **IWT** un chien dont le conducteur ne suit pas leurs instructions, ou qui gêne intentionnellement un autre chien ou son conducteur.
- f) Il est interdit de se présenter sur le terrain d'un IWT avec une chienne en chaleur.
- g) **Un IWT peut être ouvert aux chiens «open», aux chiens «open» et «novices», aux chiens «open», «novices» et «beginners». Aucune autre terminologie que celle qui précède ne peut être utilisée.**
- h) Aucun chien ne peut porter de collier pendant le travail, **ni même les «beginners»**
- i) Aucune personne n'a le droit de punir un chien ou de le traiter durement lors d'un **IWT**. Un tel comportement sera sanctionné (selon la décision des juges) par une disqualification.

4. Jugement

- a) Le chien doit être conduit en laisse lorsque le conducteur se présente au juge. Celui-ci expliquera le travail qui doit être accompli. Les juges s'assureront que les spectateurs sont à une distance raisonnable des chiens qui travaillent.
- b) Les juges donneront aux chiens la possibilité de réaliser un bon travail, en veillant à ce que les conditions leur soient, dans la mesure du possible, favorables. Ils rechercheront les chiens qui demandent le moins d'intervention de la part du conducteur et dont le travail de chasse leur plaît le plus.
- c) Pour toutes les races de Retrievers, un bon marking est essentiel avec une prise parfaite (pick up) et un retour rapide (return). Un chien qui dépose son apportable pour assurer sa prise soit pendant le chargement ou lors du retour ne doit pas être pénalisé trop sévèrement, sans que cela soit confondu avec un rapport négligeant. Les chiens qui font preuve d'une grande aptitude au marking et de beaucoup d'initiative seront placés avant ceux qui doivent être dirigés jusqu'à leur rapport.
- d) Un chien qui a commis une faute éliminatoire ou ayant conduit à une note nulle (zéro) ne sera pas classé.
- e) Les juges pourront ne pas attribuer les prix, les qualifications ou un classement lorsqu'à leur avis le travail aura été insuffisant.
- f) Chaque exercice est jugé par points.
- g) **Chaque apportable pour lequel un chien est envoyé est coté sur 10 ou 20 points. Si le chien obtient zéro point, il aura la qualification « non classé (NC) ». Dans le cas où plus d'un apportable doit être rapporté au cours de l'épreuve, le fait d'obtenir zéro pour l'un d'eux ne signifie pas que la note de zéro sera appliquée à toute l'épreuve pour autant que l'ordre des rapports est respecté.**
- h) **Dans le cas où une seule faute majeure est commise, le chien ne peut obtenir une cote plus élevée que 6/10 ou 12/20.**
- i) **Dans le cas de plus d'une faute majeure est commise, la note maximale ne peut dépasser 2/10 ou 4/20.**

5. Instructions spécifiques

- a) Avant une épreuve **IWT**, les juges s'assureront que le chien en ligne correspond au chien renseigné sur le programme et avec le numéro correct.
- b) Un retriever doit rester calme lors du tir et de la chute de l'apportable. Il doit rapporter sur ordre. Si possible, tous les chiens doivent également être examinés à l'eau et lors de la recherche dans une zone indiquée par le juge. Un chien doit marcher calmement et sans laisse au pied.
- c) **Afin de s'assurer que le travail à l'eau et la recherche dans une zone indiquée par le juge peuvent être évalués, les organisateurs doivent nommer suffisamment de juges (exemple : 7 juges pour 5 épreuves pour environ 100 chiens répartis en «beginners», «novices» et «open»).**
- d) Pendant un **IWT** on utilisera uniquement des apportables standards de couleur verte (500 gr), excepté lorsqu'on utilise un lanceur type carabine («dummy launcher»).
- e) Le coup de feu doit toujours précéder le lancer de l'apportable. Le tireur ne doit pas être posté à plus de 35 m du rapport. Pour des rapports cachés («blinds»), le coup de feu est facultatif. Il est préférable d'utiliser des fusils plutôt que des pistolets.
- f) **Lors d'un IWT**, chaque chien doit être jugé sur un minimum de cinq exercices.
- g) Le rapport ne peut se trouver à plus de 150 m.

- h) **Critères d'évaluation** (par ordre alphabétique) : bonne remise en main (*delivery*), bon nez (*nose*), contrôle (*control*), handling (*quiet handling*), initiative (*drive*), marking naturel (*natural marking*), prise rapide (*speed in gathering retrieve*), style (*style*).
- i) **Fautes majeures** (par ordre alphabétique) : conduite bruyante (*noisy handling*), attendre inutilement les ordres du conducteur (*being overdependent on the handler*), manque de tranquillité et demande de beaucoup d'attention (*being restless and asking the handlers attention at the post*), marche au pied incorrecte (*bad heeling*), mauvais contrôle (*bad control*) et/ou déranger inutilement le terrain (*and/or disturbing the ground unnecessarily*), mauvais marking (*bad marking*) et/ou mauvaise mémorisation des points de chute (*bad memory of the fall*), rapport négligeant (*sloppy retrieving*), travail lent et/ou manque d'initiative (*working slowly and/or without much initiative*).
- j) **Fautes qui conduisent à résultat nul (zéro point)** (par ordre alphabétique) : aboyer (*barking*), changer d'apportable (*chasing*), chasser avec l'apportable dans la gueule (*hunting with dummy in mouth*), geindre (*whining*), peur au coup de fusil (*gunshyness*), poursuivre le gibier (*chasing*), quitter la poste (*running in*), refus d'entrer dans l'eau (*failing to enter water*), refus de rapport (*failing to retrieve*), sortir de la main (*out of control*),
- k) Si le chien commet une faute, l'équipe (conducteur et son chien) obtiendra zéro point. Elle peut terminer les exercices restants.
- l) **Fautes éliminatoires** (par ordre alphabétique) : comportement agressif (*aggressive behaviour*), **crevaisson de l'apportable** (*puncturing the dummy*), punition physique (*physical punishment of the dog*).
- m) En cas de faute éliminatoire, le conducteur et son chien ne sont pas autorisés à finir la compétition.

Approuvé comme guide par le Comité Général de la FCI à Amsterdam, mars 2007. Il entre en vigueur dès le 1^{er} juillet 2007. La version en langue anglaise fait foi.

Les modifications en caractères gras et italiques ont été approuvées par le Comité Général à Dortmund, octobre 2010. Elles entrent en vigueur dès le 1^{er} janvier 2011.